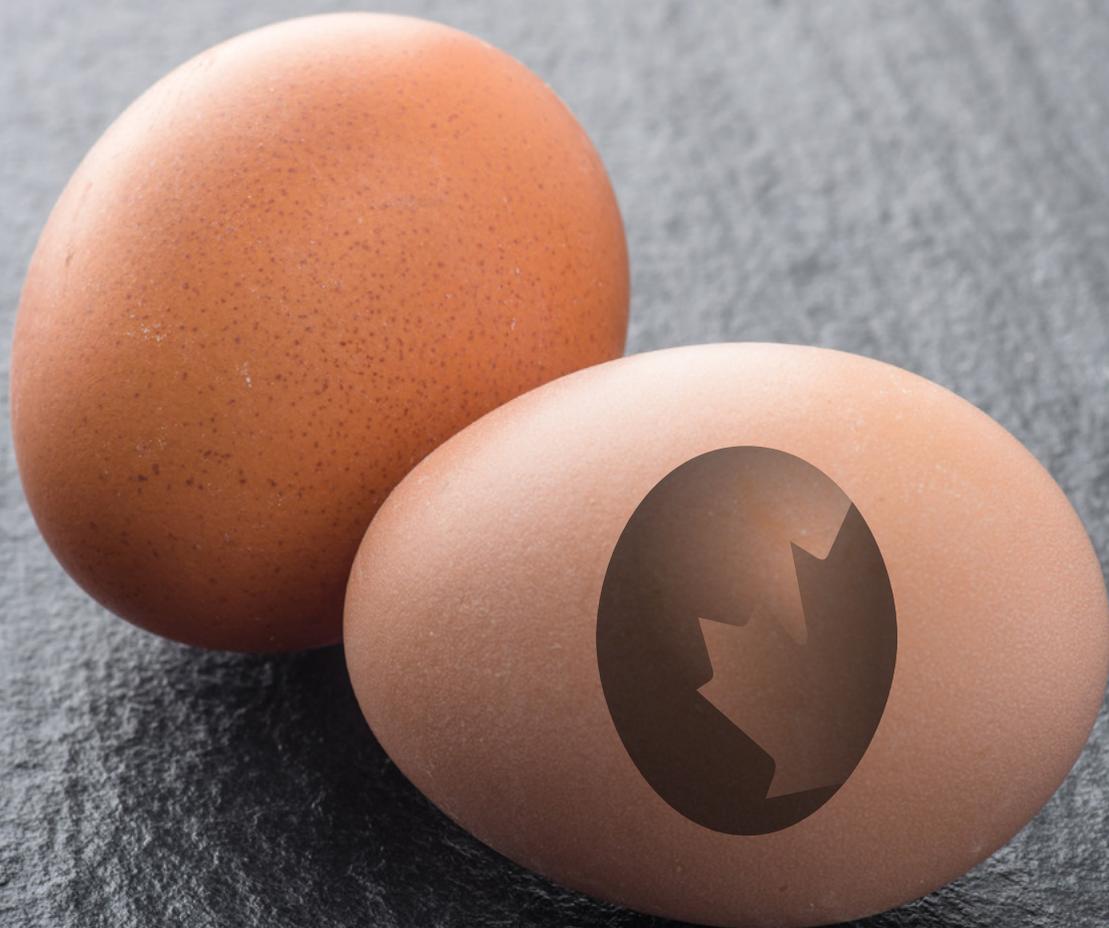


# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Rapport annuel 2019





**Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada**

21, rue Florence

Ottawa (Ontario)

K2P 0W6

Tél : (613) 232-3023

Télécopieur : (613) 232-5241

Courriel : [info@chep-poic.ca](mailto:info@chep-poic.ca)

Site Web : <http://www.chep-poic.ca>

# Table des matières

Message du président .....	2
Rapport du directeur exécutif .....	3
Conseil d'administration et Comité de direction .....	5
Examen du marché canadien des œufs d'incubation .....	6
Programme des soins aux animaux des POIC .....	10
Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair .....	12
Comité de gestion de la production .....	14
Comité aviseur .....	16
Comité des finances .....	18
Comité de la recherche .....	19
Autres comités des POIC .....	22
Suppléants et gérants des provinces .....	23
Participation au comité, permanents des POIC et représentant des GO-5 auprès de l'OMC .....	24
États financiers des POIC au 31 décembre 2019 .....	25



# Message du président

Je suis heureux de pouvoir présenter ce rapport au nom des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) à ma première année en tant que président. Je suis producteur en Saskatchewan et mon grand-père était producteur dans cette industrie en Ontario lorsque j'étais jeune. Je suis fier de représenter nos grandes familles agricoles de l'industrie du poulet dans l'excellent système de gestion de l'offre de notre beau pays, le Canada.

Nous avons connu une autre bonne année, la croissance dans l'ensemble du pays ayant été dominée par les pratiques exceptionnelles de nos producteurs, les investissements réalisés pour accroître la capacité et pour respecter l'allocation nationale en matière d'œufs d'incubation. Le taux d'éclosion et la qualité se sont accrus à tous les niveaux. Cette forte croissance a été accentuée par des gains réalisés au chapitre de la génétique et par le changement du ratio viande-œufs qui a amené de nombreux producteurs à réduire leur production au cours de la seconde moitié de 2019. Les POIC s'attendent à ce que le marché global continue de croître en 2020, mais nous devons être conscients des répercussions des concessions accordées en vertu des accords commerciaux sur notre part du marché.

En 2019, nous avons lancé un nouveau plan stratégique triennal que vous trouverez sur notre site Web. Le plan porte sur l'amélioration du rendement et de la gouvernance de la gestion de l'offre dans notre secteur tout en renforçant l'appui des fonctionnaires fédéraux et du public. Il porte également sur le dialogue et la collaboration avec nos partenaires, ainsi que sur la prise de mesures supplémentaires en matière de durabilité. À l'avenir, les POIC établiront des priorités stratégiques annuelles pour s'assurer que l'organisation est réceptive et proactive dans un environnement en constante évolution.

Un dossier qui continue de créer des incertitudes pour nos producteurs et auquel on consacre beaucoup de temps à l'échelle nationale est celui de l'incidence des récents accords commerciaux et

de chercher à s'assurer que d'autres concessions à l'égard de notre marché ne soient pas accordées dans le cadre des négociations en cours ou à venir. Comme vous le savez, dans le cadre de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) nous avons dû accepter, en tant que producteurs, une réduction de notre part du marché en ce qui concerne les œufs d'incubation et poussins de type chair, et subir une conséquence de cette réduction quant au poulet. Heureusement, aucun volume du PTPGP n'a été importé en 2019 en raison du retard par d'autres pays de le ratifier. L'accord commercial s'échelonne sur plusieurs années. Donc, une fois que la part du PTPGP sera prise en compte, le choc sera plus grand pour notre production, et nous devons gérer cette situation.

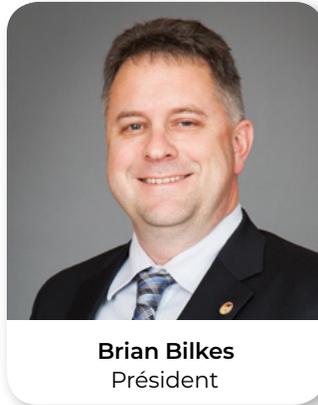
L'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) a été conclu en 2019, mais il n'est pas entré en vigueur puisque ce ne sont pas tous les pays qui l'avaient ratifié au terme de l'année. La quantité d'œufs d'incubation et de poussins de type chair importés demeure la même

que celle prévue actuellement dans l'Accord de libre-échange nord-américain. Cependant, le calcul du contingent tarifaire pour le poulet changera. Les POIC continueront de travailler avec les organismes des GO-4 pour militer auprès du gouvernement fédéral pour un ensemble de mesures d'atténuation qui visent à la fois les répercussions du PTPGP et celles de l'ACEUM sur notre secteur. En tant que président, je peux vous dire que nous avons également suivi de près d'autres négociations commerciales en cours et auxquelles le gouvernement fédéral a participé, y compris les événements à l'Organisation mondiale du commerce.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2020.



Brian Bilkes  
Président



Brian Bilkes  
Président



# Rapport du directeur exécutif

L'année 2019 tirant à sa fin, ce qui nous permet de revenir sur tout ce qui s'est produit au cours de l'année. Je tiens à souligner le travail acharné de tout le personnel du bureau national, qui a indéniablement contribué à maintenir et à accroître constamment l'efficacité de l'organisme national que nous avons aujourd'hui.

Les POIC ont eu d'importantes discussions tout au long de l'année au sujet de la réduction des agents pathogènes, et plus particulièrement au sujet des tests de dépistage et des interventions en cas de *Salmonella enteritidis*. Même s'il nous reste toujours de travail à faire, l'industrie a pris des mesures pour établir un cadre national commun qui fournirait une plus grande assurance aux partenaires de l'industrie et du gouvernement et améliorerait notre bilan. Tout au long de 2019, nous avons constaté l'intérêt considérable manifesté par les représentants du gouvernement à l'égard des mesures qui pourraient être prises pour réduire le risque lié aux agents pathogènes, et cela devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

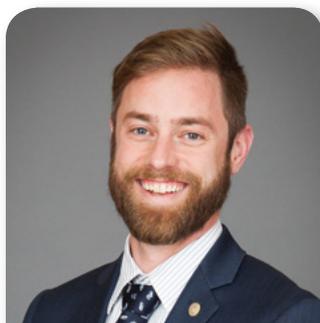
Nous nous sommes réjouis du lancement de la troisième Grappe canadienne de recherche avicole en 2019. Ce programme demeure une belle occasion de tirer parti du financement de l'industrie et du gouvernement pour donner suite aux priorités et répondre aux besoins en recherche de notre industrie. La recherche sur la mesure, la compréhension et l'atténuation des effets de l'ammoniac demeure toujours une priorité pour les POIC. De ce fait, nous sommes heureux d'avoir prévu, en collaboration avec l'Université de Guelph, un nouveau projet de recherche à ce sujet qui commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Tout au long de 2019, les principaux partis politiques fédéraux se sont engagés publiquement à protéger la gestion de l'offre et à veiller à ce que des mesures d'atténuation complètes et équitables pour les producteurs découlant des récents accords commerciaux soient prises. Les POIC ont fait un travail considérable par l'entremise du groupe de travail fédéral chargé de quantifier les répercussions, travail qui a incité Agriculture et Agroalimentaire Canada à réviser la méthodologie qu'il utilise pour déterminer les conséquences de ces accords sur les producteurs

d'œufs d'incubation. Bien que nous ayons beaucoup travaillé avec nos homologues des secteurs de la volaille et des œufs, nous n'avons constaté aucune annonce de financement pour atténuer les répercussions des accords commerciaux avant les élections fédérales. Nous allons reprendre là où nous en étions et nous nous attendons à ce que le gouvernement respecte ses engagements au début de 2020.

En 2019, les POIC ont lancé le Programme de soins aux animaux

(PSA) qui représente une étape importante pour l'industrie, répondant ainsi aux exigences de la chaîne de valeur, du gouvernement et du public au sujet des normes élevées en matière de bien-être des animaux que suivent les producteurs d'œufs d'incubation. Ce programme est fondé sur les codes de pratique en soins des animaux et a été lancé avec succès dans toutes les provinces des POIC au milieu de l'année 2019. Il est fondé sur l'amélioration constante et continuera d'être mis à jour au cours des prochaines années à mesure que les pratiques et la technologie évolueront et que les codes de pratique en matière de soins des animaux seront mis à jour. Enfin, il nous permet, à l'échelon national, de communiquer aux représentants du gouvernement et au public votre ferme engagement, en tant que producteurs, à l'égard des soins de vos troupeaux.



**Drew Black**  
Directeur exécutif



# Rapport du directeur exécutif

Au nom de tous les membres des POIC, j'aimerais exprimer ma reconnaissance pour l'accueil qui nous a été réservé en Ontario lors de la réunion estivale des POIC par la Commission ontarienne de commercialisation des œufs d'incubation et des poussins de poulet à griller et à rôtir conjointement avec l'Ontario Broiler Chicken Hatching Egg Producers Association.

L'année 2019 a également marqué un tournant. Jack Greydanus, président des POIC depuis huit ans, a annoncé son départ à la retraite. Compte tenu de son dynamisme et de son enthousiasme, je suis certain que nous verrons Jack lors d'autres occasions dans un avenir très proche!

Cordialement,



Drew Black  
Directeur exécutif



# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

**Notre mission :** Avec nos partenaires et les producteurs, les POIC garantissent aux couvoirs canadiens un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

**Notre vision :** Un secteur de la volaille canadien prospère, grâce à une industrie des œufs d'incubation de poulet à chair forte et rentable.

## Conseil d'administration



*Debout de gauche à droite :*

Mark Woods, Ontario  
Sunny Mak, FCC  
Christian Trottier, FCC  
Mike Wurtz, Saskatchewan  
Joe Neels, Colombie-Britannique  
Gary Van Klei, Alberta

*Assis de gauche à droite :*

Dean Penner, deuxième  
vice-président, Manitoba  
Brian Bilkes, président  
Cyslain Loyer, vice-président,  
Québec

## Comité de direction



*De gauche à droite :*

Dean Penner, deuxième  
vice-président, Manitoba  
Drew Black, directeur exécutif  
Brian Bilkes, président  
Cyslain Loyer, vice-président,  
Québec

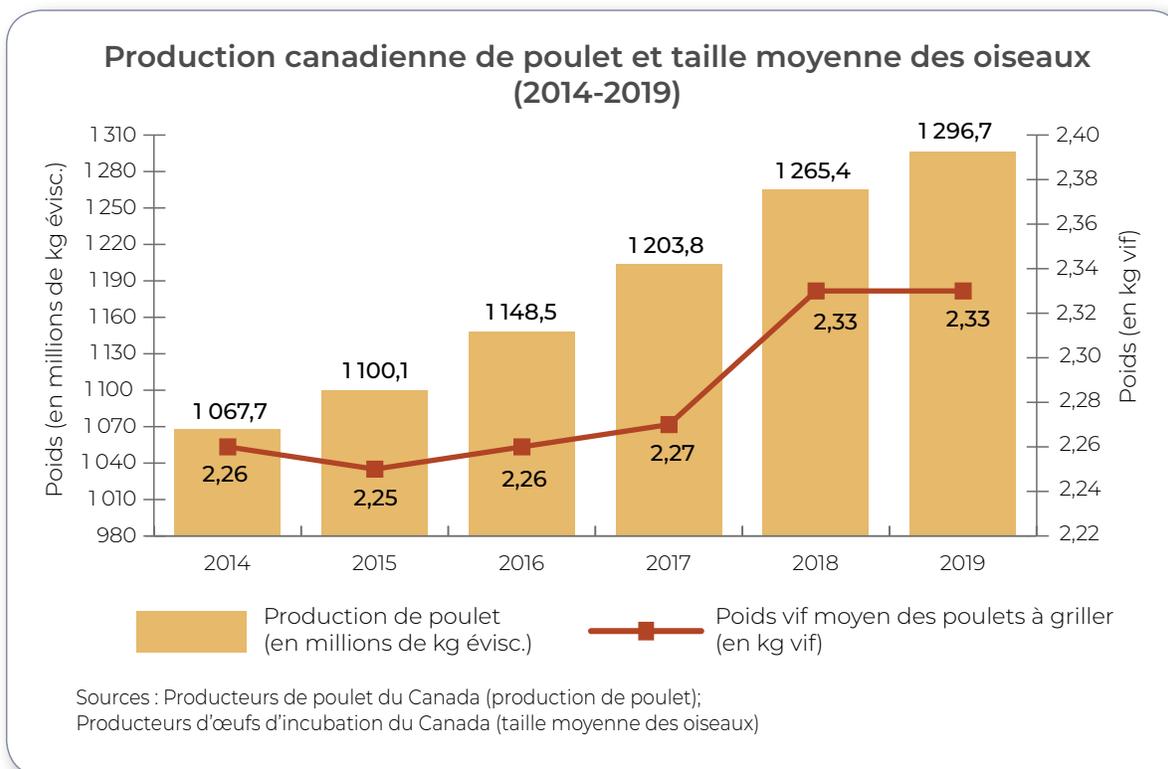


# Examen du marché canadien des œufs d'incubation

L'industrie canadienne des œufs d'incubation de poulet à chair a commencé l'année 2019 avec une demande de poulet suivant des tendances du marché favorables et constantes. Les conditions du marché, qui étaient soutenues par l'augmentation de la consommation par habitant et la croissance de la population, supposaient une croissance continue, mais modérée, dans le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair. Les investissements effectués au cours des dernières années pour accroître la capacité des fermes ont permis aux producteurs de profiter de ces occasions de croissance et de respecter l'allocation nationale en matière d'œufs d'incubation.

Les allocations initiales 2019 d'œufs d'incubation de poulet à chair fixées en mars 2018 reposaient sur une production estimative de poulet de 1 293 millions de kilogrammes, ce qui correspondait à une croissance

de 2,2 % par rapport à la production 2018 de 1 265,4 millions de kilogrammes. En juillet 2018, la production estimative 2019 de poulet a augmenté pour s'établir à 1 303 millions de kilogrammes avant de baisser pour se chiffrer à 1 295 millions de kilogrammes en novembre 2018 et à 1 290 millions de kilogrammes en mars 2019. En juillet 2019, en raison de l'incertitude causée par la crise de la peste porcine africaine et le risque de sous-utilisation du contingent tarifaire, on a recommandé une production estimative finale de poulet de 1 296 millions de kilogrammes pour 2019. Cela représente une augmentation de 2,4 % par rapport à 2018. Finalement, la production de poulet 2019 s'est établie à 1 296,7 millions de kilogrammes, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à l'année précédente et 0,7 million de kilogrammes de plus par rapport aux prévisions de juillet.



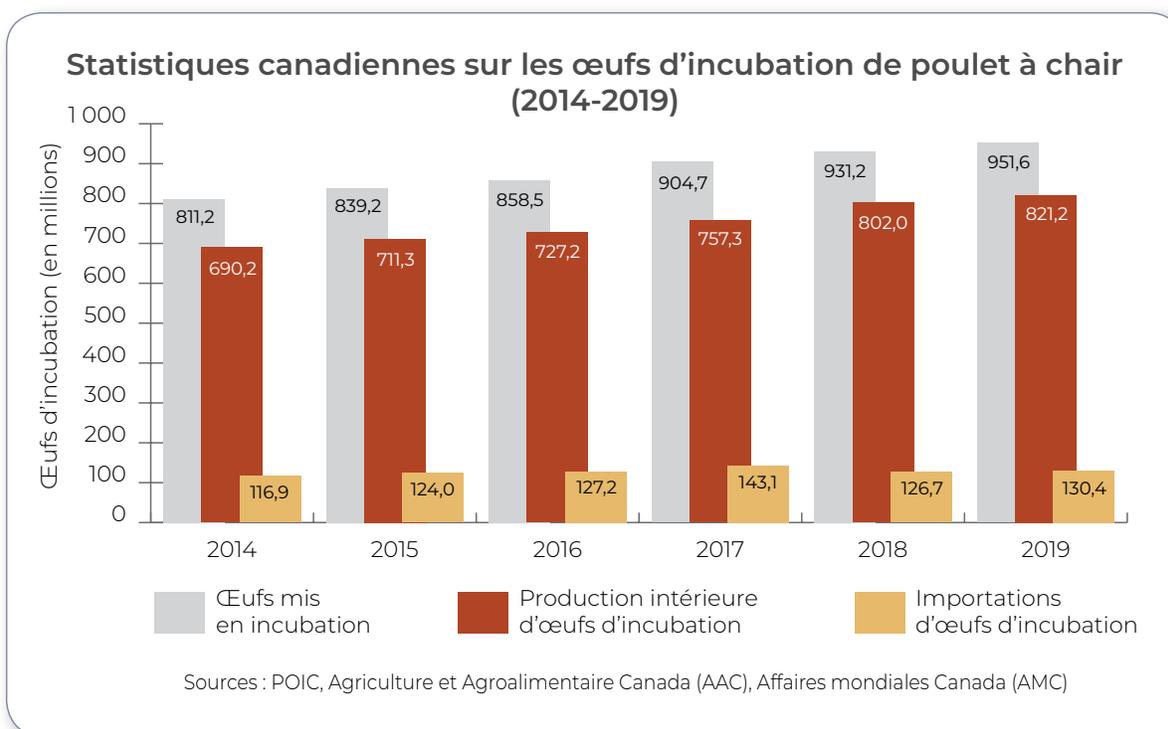
# Examen du marché canadien des œufs d'incubation

Les couvoirs canadiens ont mis au total 951,6 millions d'œufs de poulet à chair en incubation en 2019, soit 20,4 millions de plus (+ 2,2 %) qu'en 2018. Par ailleurs, la production intérieure totale d'œufs d'incubation de poulet à chair s'est élevée à 821,2 millions dans l'ensemble du Canada, dépassant de 19,1 millions (+ 2,4 %) celle de l'année précédente et totalisant 102 % de l'allocation finale 2019 des POIC.

Les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada ont augmenté de près de 3,7 millions d'œufs (2,9 %) par rapport à l'année dernière, alors que les importations de poussins de poulet à chair ont diminué de près de 10,3 millions (- 38,4 %). De ce

fait, les importations 2019 combinées ont diminué de près de 9,3 millions d'équivalents d'œufs (- 5,8 %) par rapport à 2018. Prises dans l'ensemble, les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada ont représenté 93,1 % du contingent tarifaire accordé aux couvoirs en 2019, et les importations de poussins de type chair, 70,2 % du contingent tarifaire.

En 2019, la production canadienne d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 2,4 % par rapport à 2018, la production s'étant améliorée dans six des huit provinces productrices. Au total, la production intérieure des six provinces membres a atteint 100,8 % des allocations finales 2019.



# Examen du marché canadien des œufs d'incubation

## Production et importations provinciales d'œufs d'incubation de poulet à chair

À l'échelle provinciale, la production intérieure de la Colombie-Britannique a progressé de 1,3 million d'œufs (+ 1,1 %) alors que les importations ont diminué de 0,1 %; c'est ainsi que 1,3 million (+ 0,9 %) de plus d'œufs ont été mis en incubation au cours de l'année. En Alberta, la production intérieure a augmenté de 4,2 millions d'œufs (+ 5 %) et les importations de la province ont baissé de 18,9 % d'œufs, tandis que 1,1 million d'œufs (+ 1,1 %) de plus ont été mis en incubation. La production de la Saskatchewan a connu une hausse de près de 6,4 millions d'œufs (+ 23,1 %) dans le cadre des efforts visant à rétablir la production après l'incendie qui a ravagé les granges

en décembre 2017, tandis que les importations ont diminué de 36,7 %, ce qui a permis à la province de terminer l'année avec 2,6 millions d'œufs (+ 6,9 %) de plus d'œufs mis en incubation. La production du Manitoba a progressé de plus de 0,5 million d'œufs (+ 1,4 %) tandis que les importations ont chuté de 5,9 %, et la province a mis près de 0,1 million (+ 0,3 %) d'œufs de plus en incubation. En Ontario, la production a augmenté de 8,3 millions d'œufs (+ 3,3 %) et les importations de 32,7 %, d'où 16,3 millions d'œufs de plus (+ 6 %) mis en incubation. La production du Québec a baissé de presque 1,5 million d'œufs (- 0,7 %) tandis que les importations ont augmenté de 10,2 %, d'où 0,2 million d'œufs de plus (+ 0,1 %) mis en incubation.

**Tableau 1 – Production d'œufs d'incubation de poulet de chair (en 000 d'œufs)**

Année	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
2019	120 414	88 195	34 043	39 016	255 955	213 092	37 941	32 510	821 166
2018	119 123	84 023	27 647	38 484	247 677	214 543	37 455	33 071	802 025
2017	111 326	79 947	28 437	35 399	238 277	198 116	33 882	31 951	757 336
2016	105 379	74 024	29 422	35 521	225 316	194 813	31 212	31 466	727 154
<b>Variation en %</b>									
19/18	1,1	5,0	23,1	1,4	3,3	(0,7)	1,3	(1,7)	2,4
18/17	7,0	5,1	(2,8)	8,7	3,9	8,3	10,5	3,5	5,9
17/16	5,6	8,0	(3,3)	(0,3)	5,8	1,7	8,6	1,5	4,2

Sources : POIC, AAC

Le poids vif moyen des poulets à chair produits au Canada en 2019 est demeuré à 2,33 kg par oiseau vivant.

**Tableau 2 – Facteurs donnés ayant influé sur la production d'œufs d'incubation de poulet de chair**

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
<b>Importations totales (combinées)</b>									
(en 000 d'œufs)	29 210	12 810	7 355	6 320	40 961	54 020	0	648	151 324
% de variation 19/18	(0,1)	(18,9)	(40,8)	(5,1)	(6,6)	7,0	–	(70,4)	(5,8)
<b>Production de poulet</b>									
(en 000 de kg évisc.)	187 140	126 456	47 212	52 911	438 721	347 174	42 726	54 367	1 296 707
% de variation 19/18	8,2	6,4	1,3	2,6	6,2	2,3	4,3	7,6	5,1
<b>Poids moyen des poulets à griller</b>									
(en kg vif par oiseau)	2,18	2,26	2,19	2,05	2,41	2,39	2,38	2,35	2,33
% de variation 19/18	(1,3)	(0,6)	0,5	0,8	(0,1)	0,1	(0,6)	(0,6)	(0,3)

Sources : POIC; AAC; PPC



# Examen du marché canadien des œufs d'incubation

## Recettes monétaires agricoles et prix à la production

En 2019, le total des recettes monétaires agricoles réalisées par les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 6,8 % pour atteindre 374,7 millions de dollars, alors qu'il était de 350,9 millions de dollars en 2018. Le prix moyen 2019 du poussin vendable payé par les couvoirs aux producteurs variait de 54,76 cents en Ontario à 59,65 cents au Manitoba.



Tableau 3 – Recettes monétaires agricoles et prix aux producteurs

	Recettes monétaires		Prix producteurs des œufs d'incubation	
	2019 en 000 \$	% de variation 19/18	¢ par poussin vendable (moyenne 2019) <sup>1</sup>	% de variation 19/18
Colombie-Britannique	56 252	5,5	58,08	4,8
Alberta	40 980	4,7	57,81	0,1
Saskatchewan	16 021	23,6	58,57	0,9
Manitoba	18 693	6,1	59,65	5,1
Ontario	112 709	7,2	54,76	5,5
Québec	98 058	6,4	56,58	6,2
Nouvelle-Écosse	17 264	7,0	–	–
N-B/IPÉ/T-N	14 766	3,1	–	–
<b>CANADA</b>	<b>374 743</b>	<b>6,8</b>	<b>57,57</b>	<b>3,7</b>

Sources : POIC (recettes monétaires agricoles); offices provinciaux (prix)

<sup>1</sup> Le prix par poussin vendable est payé par les couvoirs aux producteurs.

## Profil de l'industrie canadienne des œufs d'incubation

Tableau 4 – Profil de l'industrie d'œufs d'incubation de poulet de chair en 2019

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
Producteurs d'œufs d'incubation	54	28	10	23	73	36	12	4	240
Couvoirs	11	4	2	4	9	5	3	3	41
Taille moyenne des fermes (en millions d'œufs)	2,2	3,1	3,4	1,7	3,5	5,9	3,2	8,1	3,4

Sources : offices provinciaux, POIC.



# Programme des soins aux animaux des POIC

## Juin 2016

Édition révisée du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons* du CNSAE

## Novembre 2016

Le PSA des POIC est adopté par le conseil d'administration des POIC.

## Milieu de 2017

Les manuels du PSA des POIC sont envoyés aux producteurs.

## Depuis avril 2018

Les auditeurs internes provinciaux sont formés pour auditer le PSA des POIC.

## Novembre 2018

Le PSA des POIC est révisé; les pages modifiées sont envoyées aux producteurs.

## Janvier 2019

Début des audits du PSA des POIC; le PSA est appliqué dans les provinces membres.

## Fin 2019

Tous les producteurs ont terminé ou sont prêts pour un audit du PSA des POIC.

## Milieu de 2020

Début des audits tierce partie.



## Programme de soins aux animaux des POIC

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) ont lancé en 2019 leur programme de soins aux animaux (PSA) obligatoire, qui fera l'objet d'audits à la ferme chez tous leurs producteurs. Le PSA des POIC est fondé sur le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons* de 2016. Ce code a été élaboré par des spécialistes des soins aux animaux de l'industrie, des milieux de la recherche et de l'enseignement, des organismes voués au bien-être animal et du gouvernement.

Le PSA des POIC ressemble à bien des égards aux autres programmes de soins aux animaux qui s'appliquent aux fermes avicoles et renforce l'assurance du bien-être animal dans la chaîne de valeur avicole. Il repose aussi sur une démarche d'amélioration continue et fera l'objet d'examens périodiques au cours des années à venir.

Les audits du PSA des POIC ont lieu tous les 15 mois pour pouvoir couvrir les effets négatifs sur le bien-être qui varient selon la saison et au cours du cycle de production. Des audits à la ferme complets alternent avec des audits des dossiers, et ils ont souvent lieu conjointement avec les audits de la salubrité des aliments du PCQOIMC.

Nos producteurs sont engagés et fiers d'offrir les meilleurs soins possibles à leurs oiseaux. Avec le PSA des POIC, les producteurs canadiens d'œufs d'incubation de poulet à chair ont un programme solide qui démontre et confirme l'excellence de leur travail et de leur démarche. Ce programme vérifie s'ils répondent aux exigences en lien avec l'espace, l'eau, les aliments, l'éclairage, la circulation de l'air et la manipulation de leurs oiseaux, et plus encore. Il offre ainsi une ferme assurance sur de nombreux facteurs aux membres de la chaîne de valeur, aux organismes de réglementation du gouvernement et même aux consommateurs.

Le PSA des POIC a été diffusé aux producteurs des provinces membres au début de 2019, et des audits ont été menés durant toute l'année 2019. Tous les producteurs des POIC sont déjà censés l'appliquer et reçoivent des certificats à la fin de leurs audits. En plus d'effectuer ces audits périodiques, les POIC intégreront au programme un système d'audits tierce partie au milieu de 2020 pour plus d'uniformité à l'échelle du Canada et pour respecter les normes d'audit et de soins aux animaux les plus strictes.

Pour en savoir plus au sujet du programme, veuillez visiter le site [www.chep-poic.ca](http://www.chep-poic.ca) ou contacter le bureau des POIC par courriel à [info@chep-poic.ca](mailto:info@chep-poic.ca).

### Programme de soins aux animaux des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



2017

# Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

L'Association a poursuivi son travail et s'est concentrée sur la révision du mandat de l'ACPOIPC qui avait commencé en 2018. Ce mandat mis à jour vise à appuyer l'ACPOIPC dans le cadre des processus suivants : formulation de recommandations concernant les allocations aux Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC), reposant sur la perspective d'un producteur; communication de données de recherche aux producteurs afin de diffuser les avantages découlant des activités de recherche; exécution d'activités visant à mobiliser, à recruter et à retenir de jeunes producteurs; en plus d'offrir des



**Robert Massé**  
Président

conseils aux POIC sur d'autres problèmes pertinents pour les producteurs mis en lumière et d'aider à les résoudre, au besoin.

L'entreprise Arbor Lane Farms Inc. a reçu le prix du Producteur de l'année pendant la réunion d'été des POIC à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. Le président Robert Massé a remis le prix aux lauréats : Cor et Ricky Kapteyn ainsi que John et Tammy Kapteyn.



## **Conseil d'administration de l'ACPOIPC**

*Debout de gauche à droite :*

Allan Mulder, Colombie-Britannique  
Ed Mosterd, Ontario  
Jeff Notenbomer, Alberta  
Dave Janzen, Saskatchewan

*Assis de gauche à droitet :*

Robert Massé, Québec  
Murray Klassen, Manitoba



# Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

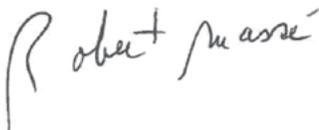
Les fonds accordés dans le cadre des programmes des étudiants de l'ACPOIPC ouvrent la voie à différentes possibilités pour les producteurs, en plus de les encourager à intégrer le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair et à y rester. Le programme le plus populaire pour les jeunes agriculteurs comprend le remboursement des frais de déplacement pour assister à la Table pancanadienne de la relève agricole. Nous continuons de promouvoir la subvention de recherche sur les reproducteurs de poulets à chair afin de recevoir les meilleures propositions de recherche. La possibilité d'effectuer un échange d'étudiants n'a fait l'objet d'aucune demande depuis quelques années maintenant, nous espérons susciter ainsi un certain intérêt chez la nouvelle génération.

## Table pancanadienne de la relève agricole

Nick Daunt a été choisi comme candidat de l'Ontario pour participer à la Table pancanadienne de la relève agricole qui s'est tenue à Toronto, en Ontario, du 5 au 7 avril 2019. La conférence constitue un événement fort intéressant pour les jeunes dans le domaine de l'agriculture, notamment en raison des connaissances qu'il est possible d'acquérir dans le cadre des conférences officielles et des activités de réseautage hautement réputées.

Je tiens à remercier les membres de leur soutien et de leur dévouement constants.

Cordialement,



Robert Massé  
Président



## Gagnants du concours de dessin

Ce concours continue d'être fort populaire et d'attirer les plus grands artistes! Le thème de cette année était « Noël à la ferme ».



Gagnant – Catégorie 2-4 ans  
Peter Driessen (Colombie-Britannique)



Gagnante – Catégorie 5-7 ans  
Addison DeJong (Colombie-Britannique)



Gagnante – Catégorie 8-11 ans  
Joline Friesen (Colombie-Britannique)



Gagnante – Catégorie 12-14 ans  
Gagnante du concours de dessin  
Danida Kleinsasser (Saskatchewan)



# Comité de gestion de la production

Le Comité de gestion de la production est chargé de donner des conseils et de faire des recommandations au Conseil d'administration des POIC sur toutes les questions de production des œufs d'incubation de poulet à chair liées à la salubrité des aliments, à la santé des animaux, au soin aux animaux et à la gestion nationale des urgences.

## Salubrité des aliments et utilisation d'antimicrobiens

Les nouvelles exigences du Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI<sup>MC</sup>) visant à améliorer la qualité des œufs d'incubation et, par extension, la qualité des poussins dans le contexte de la réduction des pathogènes et de l'utilisation responsable d'antibiotiques dans la chaîne d'approvisionnement, sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Aucun problème de mise en œuvre n'a été signalé en 2019. Un examen complet du PCQOI<sup>MC</sup> a également été lancé en décembre 2019.

L'utilisation d'antimicrobiens (UAM) demeure une question importante pour les POIC. La surveillance est un élément clé de l'utilisation responsable des antimicrobiens dans l'industrie de l'élevage des poulets à chair. Le Comité convient que nous devons poursuivre le sondage des POIC sur l'UAM afin de mieux éclairer notre prise de décisions. Les POIC ont continué de participer à l'initiative des Producteurs de poulet du Canada sur l'utilisation des antimicrobiens, compte tenu des répercussions possibles sur les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair. Les membres du Comité ont également suivi de près la recherche sur l'UAM menée dans le cadre du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens, la

présence d'agents pathogènes d'origine alimentaire et la résistance aux antimicrobiens (RAM) dans les reproducteurs de poulet à chair envoyés aux usines de transformation sous agrément fédéral. Le projet est en cours et d'autres renseignements seront communiqués dès qu'ils seront disponibles.

La *Salmonella* a été un sujet important en 2019. Le Comité a estimé qu'il était important que tous les intervenants de l'industrie du poulet travaillent ensemble, étant donné que la question concerne la chaîne d'approvisionnement nationale et constitue une grande priorité pour le gouvernement. Les intervenants de la chaîne d'approvisionnement du poulet ont été invités à se joindre au Comité pour discuter de ces questions en mars 2019. Des discussions se sont poursuivies au sein de l'industrie en 2019, alors que le Comité travaillait sur le document intitulé *Cadre sur Salmonella Enteritidis (SE) – Reproducteurs de poulet à chair et couvoirs*, qui décrit les protocoles d'échantillonnage et d'intervention en ce qui concerne la SE. Il faudra travailler davantage pour s'assurer que le document tient compte des protocoles actuels dans les provinces qui ont une assurance applicable à SE et qu'il est aussi uniforme que possible à chaque étape.



Dean Penner  
Président

Le Comité a également suivi de près les travaux du groupe de travail mixte gouvernement-industrie sur le contrôle de la *Salmonella* et du *Campylobacter* dans la volaille, notamment les discussions sur les cibles de réduction de SE et la décision de fixer un objectif en matière de santé publique qui sera un moteur important pour les politiques futures.

Enfin, nous avons été déçus d'apprendre que les changements proposés au *Règlement sur les couvoirs* seront retardés, car on a accordé beaucoup d'attention au contrôle de la *Salmonella*. Selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ces changements devraient être apportés à l'hiver 2020.



# Comité de gestion de la production

## Soin aux animaux

Le Programme de soins aux animaux (PSA) des POIC a été lancé officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 2019. À partir de cette date, des vérifications complètes à la ferme ont débuté dans l'ensemble de nos provinces membres, souvent conjointement avec les vérifications existantes au titre du PCQOI<sup>MC</sup>. L'agent du bien-être des animaux des POIC a visité plusieurs provinces membres pour aider le personnel provincial dans le processus de mise en œuvre et pour recueillir des commentaires sur le programme afin de les transmettre au Comité.

Tout au long de 2019, le Comité a examiné un plan de mise en œuvre de vérifications indépendantes du PSA des POIC. Deux types de vérifications indépendantes seront effectuées pour vérifier le système de gestion du PSA des POIC : les vérifications au bureau et les vérifications à la ferme en présence de témoins. Les vérifications au bureau auront lieu chaque année au bureau national et dans deux bureaux provinciaux. Les vérifications à la ferme en présence de témoins auront lieu pendant les vérifications du PSA à la ferme prévues, en présence d'un vérificateur indépendant à titre de témoin du vérificateur du PSA. Les rapports de ces vérifications indiqueront aux POIC comment le programme est vérifié et géré de façon uniforme dans l'ensemble des provinces, et la rétroaction sera utilisée pour améliorer continuellement le PSA des POIC et son système de gestion.

Cordialement,



Dean Penner  
Président

## Membres

Dean Penner, président  
Joe Neels, Colombie-Britannique  
Gary Van Klei, Alberta  
Mike Wurtz, Saskatchewan  
Mark Woods, Ontario  
Gyslain Loyer, Québec  
Sunny Mak, Fédération canadienne des couvoirs



# Comité avisier

Le Comité avisier joue le rôle de groupe consultatif sur les questions liées à l'allocation globale et fait une recommandation au Conseil d'administration concernant la production annuelle de poulet prévue au Canada pour l'année en cours et/ou l'année suivante.

Après deux années de très forte croissance, en grande partie grâce au contrôle des importations de volaille de réforme, l'industrie du poulet devait connaître une croissance plus modérée en 2019. Au cours des trois années précédentes, la part du poulet dans la consommation totale de viande a augmenté au Canada au détriment des viandes concurrentes, bien que la consommation de viande par habitant au Canada soit restée stable. On s'attendait à ce que la position avantageuse du secteur du poulet face aux secteurs des viandes concurrentes se maintienne étant donné les conditions du marché favorables à une croissance durable dans le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair en 2019. Malgré une certaine incertitude quant au volume des importations de poulet au Canada, le Comité avisier s'est efforcé de trouver un équilibre entre la question de satisfaire aux besoins futurs du marché canadien du poulet et celle de présenter aux producteurs d'œufs d'incubation les indices dont ils ont besoin pour planifier adéquatement leur placement de reproducteurs.

En mars, les données indiquaient déjà que la demande de poulet en 2019 serait soutenue par l'augmentation de la consommation apparente par habitant et la croissance de la population. Les stocks étaient à des niveaux jamais atteints en cinq ans, pour clore à 34,4 % au-dessus de la moyenne quinquennale au 1<sup>er</sup> février, tandis que les prix de gros du poulet étaient inférieurs à la moyenne

quinquennale, à la suite d'une baisse vers la fin de 2018. Les couvoirs de poulet à chair ont déclaré à ce moment-là que l'offre d'œufs était adéquate à l'échelle du pays. L'augmentation des placements indiquait une expansion de 4 % à 6 % du troupeau national de reproducteurs de poulet à chair aux États-Unis. Entre-temps, le rythme moyen de l'activité économique au Canada était censé être supérieur à la croissance potentielle à la suite d'un ralentissement temporaire au premier trimestre de 2019. Vu la croissance modérée de la demande de poulet, on a recommandé de réviser à 1 290 millions de kilogrammes (Mkg) la production estimative de poulet en 2019, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2018. Pour 2020, en espérant que le marché restera favorable à moyen terme, on a recommandé un niveau de production initiale de poulet de 1 320 Mkg, soit 2,3 % de plus qu'en 2019.



**Gary Van Klei**  
Président

En juillet, la production de poulet du premier semestre de 2019 dépassait au total de 2,6 % celle de la période correspondante de 2018. Après une augmentation de 6 % sur douze mois en 2018, les niveaux de consommation apparente intérieure en mai 2019 étaient en hausse de 2,8 % par rapport à l'année précédente, tandis que les niveaux des stocks continuaient d'atteindre de nouveaux sommets en cinq ans. Entre-temps, le prix de gros a connu une reprise pour se situer près de la moyenne quinquennale au deuxième trimestre de 2019. En ce qui concerne l'économie canadienne, la Banque du Canada prévoyait une croissance réelle du PIB de 1,2 % en 2019 et de 2,1 % en 2020. L'offre intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair était demeurée suffisante pour les couvoirs, tandis que l'offre américaine d'œufs d'incubation devait être suffisante dans un avenir prochain. Pour 2019, en raison de l'incertitude causée par la crise de la peste porcine africaine et le risque de sous-utilisation du contingent tarifaire, on a recommandé une production estimative finale de poulet de 1 296 millions de kilogrammes. Il s'agit d'une augmentation de 2,4 % par rapport à 2018



## Comité aviseur

et d'une hausse de 6 millions de kilogrammes par rapport à la recommandation de mars. Pour 2020, on a recommandé une production révisée de poulet de 1 326 Mkg, soit 2,3 % de plus qu'en 2019 et 6 Mkg de plus qu'en mars.

Alors que l'industrie du poulet arrivait aux dernières semaines de l'année, elle a continué de bénéficier des conditions qui permettraient la poursuite d'une demande durable chez les consommateurs. En novembre, la consommation apparente intérieure de poulet depuis le début de l'année au mois de septembre avait augmenté de 3,6 % par rapport à l'année précédente, tandis que les stocks continuaient à battre des records quinquennaux pour s'établir à 16,4 % de plus que l'année précédente à la fin du mois d'octobre. Les prix de gros ont chuté pour atteindre leur plus bas niveau ou presque en cinq ans après une modeste reprise au deuxième trimestre de 2019. L'offre intérieure des œufs d'incubation de poulet à chair était adéquate dans la plupart des provinces et l'offre américaine d'œufs d'incubation devait être suffisante pour les mois à venir jusqu'à la fin de 2020. On pensait que la production totale de poulet en 2019 atteindrait 1 296 millions de kilogrammes, dépassant de 2,4 % celle de 2018. Pour 2020, l'entrée en vigueur possible de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique et la ratification de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste par le Chili ont été prises en compte au moment d'établir l'allocation des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada pour 2020. On a donc recommandé de réviser la production de poulet de 2020 à 1 326 Mkg, soit une hausse de 2,3 % par rapport à la production totale attendue pour 2019 (1 296 Mkg).

Cordialement,



Gary Van Klei  
Président, Comité aviseur



### Membres du Comité aviseur :

#### *Debout, de gauche à droite :*

Robert Massé, Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC)

Christian Trottier, Fédération canadienne des couvoirs (FCC)

Gary Van Klei, président

#### *Assis, de gauche à droite :*

Geneviève Rodrigue, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Jan Rus, Producteurs de poulet du Canada (PPC)

#### *Absents :*

Nicolas Paillat, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV)

Robert deValk, Association canadienne des surtransformateurs de volailles (ACSV)

Larisa Averkieva, Affaires mondiales Canada (AMC)



# Comité des finances

Le Comité examine tous les budgets et états financiers des POIC, qu'ils soient définitifs ou provisoires, et en fait rapport au Conseil d'administration.

Le Comité des finances s'est réuni durant l'année pour examiner et passer en revue la situation financière, et pour simplifier et actualiser les politiques financières des POIC.

En 2019, les recettes se sont élevées à 2,38 M\$, et les dépenses à 2,09 M\$, d'où un excédent de 291 000 \$. Les recettes réelles étaient supérieures aux prévisions budgétaires de 2,36 M\$, surtout du fait d'une augmentation des niveaux de production par rapport à l'année précédente, compensée par la baisse du taux national de redevance qui est entrée en vigueur au quatrième trimestre de 2019. Les dépenses réelles, qui s'élevaient à 2,09 M\$, étaient inférieures de 226 000 \$ au montant prévu de 2,31 M\$. Cela s'explique principalement par le fait que le budget de recherche sur l'ammoniac a été reporté à 2020; les honoraires des administrateurs et les frais de déplacement des participants étaient inférieurs au budget prévu en raison des efforts continus visant à réduire considérablement les frais de déplacement et les investissements dans les immobilisations. Les autres dépenses étaient moins élevées que prévu en raison de la diminution du nombre de rencontres liées aux échanges commerciaux et de la baisse des

frais d'interprétation et de services professionnels. Les dépenses réelles ont augmenté de 39 000 \$ par rapport à l'année précédente en raison des changements à la composition du personnel.

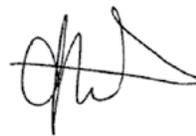
Le Comité des finances a présenté le budget de 2020 qui prévoit des recettes de 2,35 M\$ et des dépenses de 2,37 M\$, ce qui représente un déficit d'environ 24 000 \$. La diminution des recettes budgétaires reflète le taux de redevance actuel de 0,0030 qui

sera en vigueur toute l'année 2020, alors qu'il était en vigueur pour une partie seulement de l'année 2019. Les dépenses prévues au budget devraient augmenter de 56 000 \$ en raison de l'augmentation des honoraires professionnels et de la compensation de la rémunération annuelle du personnel par une diminution des coûts des réunions et le partage des équipements du bâtiment.

À l'assemblée générale annuelle des POIC qui s'est tenue en mars 2019, le

cabinet PricewaterhouseCoopers LLP a été retenu de nouveau pour effectuer la vérification de fin d'exercice 2019.

Cordialement,



Joe Neels  
Président



Joe Neels  
Président



## Membres :

Joe Neels, président, Colombie-Britannique  
Gary Van Klei, Alberta  
Michael Wurtz, Saskatchewan  
Mark Woods, Ontario  
Christian Trottier, FCC



# Comité de recherche

Le Comité est chargé de conseiller les POIC sur toutes les questions de production d'œufs d'incubation de poulet à chair liées à la recherche. Les POIC sont membres fondateurs du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) qui a pour objet d'accroître et de rendre plus efficaces les activités de recherche canadienne au profit du secteur avicole canadien. Le Comité s'alignera sur les priorités actuelles du CRAC et sur les questions propres à l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair.

Autrement dit, la recherche constitue un élément clé des efforts des POIC visant l'amélioration continue de la production et de la qualité. Les priorités 2019 des POIC en matière de recherche sont les suivantes :

**Le Comité de la recherche des POIC considère que l'ammoniac et la réduction de *Salmonella Enteritidis* (SE) sont des questions prioritaires.**

## 1. Recherche axée sur la production

- a. Méthodes pour améliorer la fécondité et le nombre de poussins vendables
  - Différences de fécondité et incubation payée
  - Quand est-il le plus utile d'introduire des coqs?
  - Recherche sur des techniques nouvelles et émergentes pour évaluer la fécondité à la ferme en temps réel

## 2. Bien-être des reproducteurs

- a. Contrôle de l'ammoniac
  - Élaboration de méthodes plus précises pour mesurer l'ammoniac à la ferme, et

validation de l'équipement de mesure de l'ammoniac déjà en place (comme les indicateurs d'ammoniac dont se servent les vérificateurs);

- Détermination de niveaux d'ammoniac de référence à la ferme et, lorsqu'une méthode systématique aura été établie, compilation par les POIC de données nationales pour éclairer les décisions à venir;
- Valeurs de référence pour validation (comme celles mentionnées dans le code ou celles qui seront déterminées d'après les niveaux de référence à la ferme), y compris l'étude des incidences de différentes concentrations d'ammoniac sur la santé et le bien-être des oiseaux et des humains afin de déterminer un ou des niveaux d'ammoniac appropriés à inclure dans le Programme de soins aux animaux comme seuils maximaux, selon le climat et la température;
  - Méthodes rentables de contrôle de l'ammoniac.
    - b. Densité
    - c. Euthanasie
  - Méthodes pour les oiseaux > 3kg, y compris l'étourdissement par pression atmosphérique basse (LAPS)
    - La méthode LAPS est-elle pratique pour l'exécution à la ferme?
    - Façon efficace et rapide d'euthanasier des troupes de reproducteurs en situation d'urgence
- d. Agressivité
  - Énergie de la moulée et agressivité des mâles
  - Recherche établissant un lien entre certains traits génétiques et l'agression



**Jeff Notenbomer**  
Président



- e. Mortalité précoce des reproductrices (*E.coli*, staphylocoques)
  - *E.coli* et les staphylocoques ont plus de chances d'être associés à la mortalité qui suit la période de pointe
- f. Altérations physiques
  - Taille des orverts, époutage du bec : méthodes idéales et moment de l'intervention
  - Pratiques de gestion concrètes et peu coûteuses pouvant éliminer les altérations physiques
- g. Transport des poussins nouvellement éclos
  - Durée pendant laquelle la subsistance des poussins nouvellement éclos est assurée par le sac vitellin
  - Efficacité des produits d'hydratation/ d'éléments nutritifs utilisés avant et durant le trajet
- h. Effets des programmes de vaccination sur le bien-être des reproducteurs
  - Situation actuelle
  - Seuils maximaux – quelle est la limite à ne pas dépasser?

### 3. Recherche environnementale

- a. Effets du contrôle de la température sur la manipulation et la conservation des œufs, et véhicules de transport des œufs, y compris la transpiration des œufs et les liens avec le pourrissement après que les œufs sortent de la ferme.
- b. Effets de l'éclairage sur la production, la fécondité et la santé des reproducteurs de poulets à chair
  - Éclairage DEL à long terme
  - Intensité, spectre et température de couleur (K) de la lumière

### 4. Santé et maladies de la volaille

- a. Effet divers de la bronchite sur la production et la fécondité des reproductrices
- b. Syndrome du poussin blanc
- c. Programmes de vaccination plus efficaces
- d. Effet des probiotiques

### 5. Solutions de remplacement des antimicrobiens

#### 6. Contrôle des agents pathogènes d'origine alimentaire/SE

- a. Contrôle de la vaccination contre *Salmonella* (méthodes et efficacité)
  - Nouvelles vaccinations contre *Salmonella* ou supplémentation d'adjuvants pour améliorer l'efficacité des vaccins
- b. Sources d'infection
  - Qu'est-ce qui est transféré au poussin? Comment l'incubation des œufs affecte-t-elle les cellules de *Salmonella*?
- c. Différences possibles des poulaillers, quel type de construction, matériaux, isolation, volume d'air, angle par rapport au soleil (rayonnement infrarouge)
- d. Prévalence
- e. Densité de peuplement
- f. Contrôle de *Campylobacter jejuni*
- g. Stratégies à la ferme pour réduire et prévenir *Salmonella* pendant que les oiseaux sont en production
  - Réduire/prévenir *Salmonella* grâce à l'exclusion compétitive (probiotiques et espèces bactériennes antagonistes pour contrôler les agents pathogènes d'origine alimentaire)

Les priorités des POIC en matière de recherche sont présentées par le CRAC dans son appel national de propositions de recherche avicole. En tant que membre fondateur, les POIC financent la recherche



# Research Committee

avicole menée par le CRAC. Le directeur des POIC membre du CRAC apporte une contribution précieuse aux activités du CRAC, notamment par le financement de la recherche avicole qui est importante pour les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair, et par la communication des résultats de recherche aux producteurs et à l'industrie.

La Grappe des sciences avicoles d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture a été officiellement annoncée en mai 2019 et fournira 8,24 M\$ provenant d'AAC. Les fonds supplémentaires comprennent 3,15 M\$ de l'industrie et 0,63 M\$ d'autres gouvernements, ce qui représente un total de 12 M\$, un coup de pouce important à la recherche avicole au Canada. Le CRAC, par l'entremise de la grappe, consacre également des ressources importantes à la communication des résultats de la recherche sur les grappes aux producteurs.

L'ammoniac en particulier était un sujet hautement prioritaire pour le Comité. On a convenu de financer un projet de deux ans avec Dr. Van Heyst de l'Université de Guelph dans deux domaines principaux qui se rapportent au *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons* de 2016 :

- Concevoir des méthodes plus exactes pour mesurer les concentrations d'ammoniac à la ferme et valider l'équipement existant pour mesurer l'ammoniac (comme les indicateurs d'ammoniac utilisés par les vérificateurs);
- Fixer des niveaux de référence de la concentration d'ammoniac à la ferme et, lorsqu'on a établi une méthode cohérente, demander aux POIC de compiler les données nationales pour éclairer les décisions ultérieures.

Ce projet devrait débuter en 2020. Le Comité a continué d'explorer d'autres possibilités de recherche sur l'ammoniac afin d'éclairer les exigences du Programme de soins aux animaux (PSA) des POIC et les révisions futures du code.

Le Comité a organisé une vidéoconférence sur la recherche dans la cadre de ses efforts constants visant à communiquer les résultats de la recherche aux producteurs. Michael Czarick, ingénieur vulgarisateur à l'Université de Géorgie, a dirigé une discussion sur la gestion des concentrations d'ammoniac dans les poulaillers. Les membres du Comité ont également échangé régulièrement de l'information sur les recherches effectuées dans leurs régions respectives.

Cordialement,



Jeff Notenbomer  
Président

## Membres :

Jeff Notenbomer, président, Alberta  
Allan Mulder, Colombie-Britannique  
Dave Janzen, Saskatchewan  
Murray Klassen, Manitoba  
Ed Mosterd, Ontario  
Robert Massé, Québec



## Autres comités des POIC

<b>Représentant de la Fédération canadienne de l'Agriculture</b>	Gyslain Loyer (2016)
<b>Représentant du Conseil de recherches avicoles du Canada</b>	Jeff Notenbomer (2019)
<b>Représentant du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage</b>	Jack Greydanus (2016)
<b>Représentant du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage / Code de transport</b>	Dean Penner (2019)
<b>Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage</b>	Mark Woods (2019)
<b>Représentant du Groupe de travail sur le Programme canadien des troupeaux fournisseurs des couvoirs</b>	Joe Neels (2016)
<b>Représentant du Groupe de travail de l'industrie sur l'UAM / RAM</b>	Jack Greydanus (2012)
<b>Représentant du Groupe de travail conjoint gouvernement-industrie sur le contrôle de <i>Salmonella</i> et <i>Campylobacter</i> dans la volaille</b>	Gyslain Loyer (2015)
<b>Représentant du Groupe de travail de l'industrie sur <i>Salmonella</i></b>	Gyslain Loyer, Dean Penner, Jeff Notenbomer (2018)
<b>Représentant de la Table ronde sur la pérennité du secteur de la volaille</b>	Brian Bilkes (2019)



# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

## Suppléants



*Debout de gauche à droite :*

Allan Mulder,  
Colombie-Britannique  
Ed Mosterd, Ontario  
Jeff Notenbomer, Alberta  
Dave Janzen, Saskatchewan

*Assis de gauche à droite :*

Robert Massé, Québec  
Murray Klassen, Manitoba

*Absent :*

Rick Weiss, FCC  
Gordon Hastie, FCC

## Gérants des provinces



*Debout de gauche à droite :*

Stephanie Nelson,  
Colombie-Britannique  
Michael Kautzman, Saskatchewan  
Simon Doré-Ouellet, Québec

*Assis de gauche à droite :*

Bob Smook, Alberta  
Wayne Hiltz, Manitoba

*Absent :*

Bill Van Heeswyk, Ontario



# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

## Les permanents des POIC ont participé aux comités suivants en 2019 :

- Poultry Operations Technical Committee (POTC, le comité technique des opérations avicoles) du CCTOV
- Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)
  - Code de transport du CNSAE- Groupe de travail de la volaille
- Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE)
- Comité consultatif industrie-gouvernement (CCIG)
- Conseil de recherches avicoles du Canada
- Coalition canadienne Filière alimentaire pour la salubrité des aliments
- Canadian Livestock Transport (CLT) Advisory Group
- Groupe de travail de l'industrie sur l'UAM
- Table ronde sur la pérennité du secteur de la volaille (TRPSV)
  - Comité de direction
  - Groupe de travail sur la confiance du public
  - Groupe de travail sur la situation mondiale
  - Groupe de travail sur l'UAM/RAM
  - Groupe de travail sur la coordination de la recherche
- Système canadien de surveillance zoonositaire (SCSZS)
  - Groupe de travail sur l'UAM
  - Groupe du réseau du secteur de la volaille
- Groupe de travail de l'industrie sur *Salmonella*
- Groupe de travail conjoint gouvernement-industrie sur le contrôle de *Salmonella* et *Campylobacter* dans la volaille
  - Groupe de travail sur la cible de réduction de la santé publique
  - Ad hoc Technical Group on Public Health Targets for Reduction of Foodborne Salmonellosis
- Groupe de travail sur la politique et le programme des troupeaux fournisseurs des couvoirs canadiens
- Groupe de travail sur les éclosiers à la ferme
- Alliance canadienne de l'assurance de la qualité
- Comité directeur de la FCA sur les pertes alimentaires
- Comité de la FCA sur les produits fabriqués en laboratoire
- Conseil consultatif sur la biosécurité aviaire (CCBA)
- Groupe de travail du GO-4 fédéral sur l'impact de l'ACEUM et du PTPPG
- Groupe de travail sur l'indemnisation de l'IA
- Atelier des mesures frontalières
- GO-5 Comité technique du commerce
- GO-5 Comité des communications

## Permanents des POIC



*De gauche à droite :*

Nicole Duval, administratrice de bureau  
Aubrie Willmott-Johnson,  
agente du bien-être des animaux  
Drew Black, directeur exécutif  
Salomon Compaoré, économiste  
Victoria Sikur, agente de la salubrité des aliments

## Représentant des GO-5 auprès de l'OMC



Charles Akande,  
Genève (Suisse)



# **Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada**

États financiers  
**31 décembre 2019**



## Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au gouvernement du Canada, au Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

---

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (l'« Organisation ») au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Organisation, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2019;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent le résumé des principales méthodes comptables.

---

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

---

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
99 rue Bank, bureau 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4  
Tél. : +1 613 237-3702, Téléc. : +1 613 237-3963

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

---

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 19 février 2020

# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État de la situation financière

31 décembre 2019

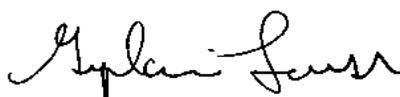
	2019	2018
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	101 378 \$	69 476 \$
Certificats de placement garanti (note 3)	1 955 947	1 681 566
Comptes débiteurs (note 4)	456 844	517 077
Charges payées d'avance	80 811	58 169
	<hr/>	<hr/>
	2 594 980 \$	2 326 288 \$
<b>Immobilisations</b> (note 5)	566 412	562 631
	<hr/>	<hr/>
	3 161 392 \$	2 888 919 \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	93 049 \$	94 500 \$
Sommes à remettre à l'État	33 816	28 682
Partie courante de la dette à long terme (note 6)	22 755	21 982
	<hr/>	<hr/>
	149 620 \$	145 164 \$
<b>Dette à long terme</b> (note 6)	71 042	93 797
	<hr/>	<hr/>
	220 662 \$	238 961 \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Actif net</b>		
Non grevé d'affectations	2 053 111	2 018 144
Grevé d'affectations d'origine interne (note 7)	887 619	631 814
	<hr/>	<hr/>
	2 940 730 \$	2 649 958 \$
	<hr/>	<hr/>
	3 161 392 \$	2 888 919 \$
	<hr/>	<hr/>

**Engagements** (note 8)

**Approuvé par le Conseil,**



Brian Bilkes, président



Gyslain Loyer, vice-président

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2019

---

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Revenus nets de l'exercice	Virement du (au)	Solde à la clôture de l'exercice
<b>Non grevé d'affectations</b>	2 018 144 \$	290 772 \$	(255 805) \$	2 053 111 \$
<b>Grevé d'affectations d'origine interne</b> (note 7)	631 814	-	255 805	887 619
	<u>2 649 958 \$</u>	<u>290 772 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>2 940 730 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2019

	2019	2018
<b>Revenus</b>		
Redevances	2 327 907 \$	2 390 933 \$
Intérêts	50,680	21 560
	<hr/>	<hr/>
	2,378,587 \$	2 412 493 \$
<b>Dépenses</b>		
Amortissement	30,409	22 705
Frais d'occupation	35,159	37 275
Honoraires des administrateurs et frais de déplacement des participants	508,208	517 001
Intérêts sur la dette à long terme	3,660	4 406
Réunions	108,848	105 817
Cotisations	59,896	59 179
Frais d'administration et de bureau	141,302	132 775
Honoraires	149,678	164 372
Recherche	88,788	93 105
Salaires, avantages sociaux et déplacements	770,741	712 641
Frais de commerce	113,385	130 237
Traduction et interprétation	77,741	69 505
	<hr/>	<hr/>
	2,087,815 \$	2 049 018 \$
Revenus nets avant autres revenus	290 772 \$	363 475 \$
<b>Autres revenus</b>		
Domages-intérêts	- \$	206 228 \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Revenus nets de l'exercice</b>	290 772 \$	569 703 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2019

	2019	2018
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Revenus nets de l'exercice	290 772 \$	569 703 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie – Amortissement	30 409	22 705
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	60 233	(92 356)
Charges payées d'avance	(22 642)	(19 770)
Comptes créditeurs et charges à payer	(1 451)	(142 925)
Sommes à remettre à l'État	5 134	8
	<u>362 455 \$</u>	<u>337 365 \$</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat d'immobilisations	(34 190)	(30 827)
Acquisition de certificats de placement garanti	(1 955 947)	(1 681 566)
Produit de la vente de certificats de placement garanti	1 681 566	1 351 044
	<u>(308 571) \$</u>	<u>(361 349) \$</u>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(21 982) \$	(21 236) \$
	<u>31 902 \$</u>	<u>(45 220) \$</u>
<b>Variation nette de la trésorerie pour l'exercice</b>		
	<u>69 476</u>	<u>114 696</u>
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>		
	<u>101 378 \$</u>	<u>69 476 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2019

---

## 1 Organisation et objectif

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (l'« Organisation ») a été constituée en personne morale conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles* (la « Loi »).

L'Organisation a pour objectif de garantir aux couvoirs canadiens un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet de chair de qualité.

L'Organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu.

## 2 Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables sont les suivantes.

### Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des dépenses de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### Certificats de placement garanti

Les certificats de placement garanti sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats.

### Immobilisations

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût et sont ensuite amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie estimée comme suit:

Bâtiment	40 ans
Mobilier de bureau et matériel	5 ans
Matériel électronique	3 ans

À titre de copropriétaire avec les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs laitiers du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, l'Organisation détient une participation de 8,02 % dans une propriété située au 21, rue Florence, Ottawa (Ontario), où se situe le bureau de l'Organisation. La quote-part de l'Organisation dans le terrain et le bâtiment (note 5) et la dette à long terme (note 6) a été constatée dans les présents états financiers.

(1)



# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2019

## Constatation des revenus

L'Organisation reçoit des redevances selon le nombre d'œufs d'incubation commercialisés durant la période dans le cadre d'échanges intraprovinciaux, interprovinciaux et d'exportation.

Les dommages-intérêts sont évalués sur la production d'œufs d'incubation de poulet à chair sur les montants alloués, conformément à l'Accord concernant les dommages-intérêts, et sont enregistrés une fois approuvés par le Conseil d'administration.

## 3 Certificats de placement garanti

Les certificats de placement garanti portent intérêt à des taux s'échelonnant entre 1,5 % et 2,5 % et viennent à échéance en 2020. Pour 2018, les certificats de placement garanti portaient intérêt à des taux s'échelonnant entre 1,30 % et 2,50 % et ils venaient à échéance en 2019.

L'Organisation limite ses placements aux placements autorisés par la Loi. En vertu de ces limites, l'Organisation investit uniquement les fonds qu'elle possède ou contrôle et qui ne sont pas immédiatement requis aux fins de ses activités. En outre, la Loi exige que les placements soient composés de titres émis par le gouvernement du Canada ou garantis par celui-ci.

## 4 Compte débiteurs

	2019	2018
Redevances	390,178 \$	471 279 \$
Intérêts et autres	66,666	45 798
	<u>456,844 \$</u>	<u>517 077 \$</u>

## 5 Immobilisations

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Terrain	54 135 \$	- \$	54 135 \$	54 135 \$
Bâtiment	671 261	185 333	485 928	500 786
Mobilier de bureau et matériel	32 597	32 478	119	-
Matériel électronique	54 447	28 217	26 230	7 710
	<u>812 440 \$</u>	<u>246 028 \$</u>	<u>566 412 \$</u>	<u>562 631 \$</u>

Le coût et l'amortissement cumulé se sont établis respectivement à 796 591 \$ et 233 960 \$ au 31 décembre 2018.

(2)



# Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2019

## 6 Dette à long terme

	2019	2018
Dette à long terme, portant intérêt à 3,46 %, remboursable en versements mensuels combinés de 2 137 \$, échéant le 30 novembre 2022	93 797 \$	115 779 \$
Moins la partie courante de la dette à long terme	(22 755)	(21 982)
	<u>71 042 \$</u>	<u>93 797 \$</u>

La part de l'Organisation des paiements en capital requis pour les exercices futurs s'établit comme suit :

Exercices clos les 31 décembre 2020	22 755 \$
2021	23 555 \$
2022	24 383 \$
2023	23 104 \$

L'emprunt est garanti par la propriété sise au 21, rue Florence. Tous les propriétaires sont solidairement responsables de l'encours global de la dette à long terme, soit 1 169 533 \$ (1 443 627 \$ en 2018), si un propriétaire devait faire défaut à son engagement financier.

## 7 Grevé d'affectations d'origine interne

Le Conseil d'administration a décidé de créer des actifs nets grevés d'affectation d'origine interne pour immobilisations, éventualité de départ et recherche.

	2019	2018
Immobilisations	512 132 \$	479 891 \$
Éventualité de départ	169 259	151 923
Recherche	206 228	-
	<u>887 619 \$</u>	<u>631 814 \$</u>

Les actifs nets grevés d'affectations comprennent les immobilisations, y compris les réserves de trésorerie détenues par la société de gestion immobilière dans le but de gérer l'entretien et les projets à long terme du 21 Florence, diminués par la dette à long terme.

## 8 Engagements

Les paiements locatifs annuels futurs minimaux liés au mobilier de bureau s'établissent comme suit :

2020	2 670 \$
2021	1 335 \$

(3)



## 9 Instruments financiers

L'Organisation est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition de l'Organisation aux risques. L'Organisation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

### Risque d'investissement

L'investissement dans des instruments financiers expose l'Organisation à des risques d'investissement. Le risque d'intérêt est le risque découlant des fluctuations des taux d'intérêt et leur degré de volatilité. L'exposition de l'organisation au risque de taux d'intérêt découle de son investissement dans des certificats de placement garanti (note 3) et de sa dette à long terme (note 6). Il existe également un risque lié au fait qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation quand elle est due. Le risque de marché est le risque pesant sur la valeur d'un instrument financier en raison des fluctuations des prix du marché, que ces fluctuations soient causées par des facteurs spécifiques à l'investissement lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs pertinents pour tous les investissements sur le marché.

### Concentration du risque

La concentration du risque existe lorsqu'une proportion importante du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou soumis à des conditions économiques, politiques et autres, similaires. Les investissements de l'Organisation sont détaillés à la note 3.

## 10 Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.